

Séance du 31 août 2020

-----  
2020/057

Présents : Denis FEGNE / Jean TRILLE / Noémie DEUTSCH / Alexandre ARRIZABALAGA / Bernard JOUCLA / Juliette SALANNE / Hélène FRANCES / Sandrine TREBUCQ / Dominique GAYE / Stéphanie MARQUEZ / Caroline ECORCHON / Michel DUHAMEL / Sébastien ABADIE / Bruno CAZERES / Jean-Christophe MADELAINE / Gisèle VINCENT / Laëtitia CAZABAN

Absents Régine TOSON (procuration pour Gisèle VINCENT) / Bernard LHOSSEIN (procuration pour Denis FEGNE) / JB MARTINEZ (procuration pour Michel DUHAMEL) / Philippe SOULE-PERE (procuration pour Jean TRILLE) / Serge ALMENDRO (procuration pour Alexandre ARRIZABALAGA) / Ingrid BOUTARFA

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

### COUPE D'ARBRES LAS GRAVETTES

Monsieur le maire expose à l'assemblée municipale que les travaux de nettoyage de Las Gravettes vont pouvoir commencer grâce à la sécurisation des lieux avec l'installation d'une nouvelle barrière.

Ces travaux s'ils sont pris en charge à 80% par l'agglomération ne prévoient pas le nettoyage, l'élagage et l'arrachage des souches des arbres situés dans le fossé.

La commune décide donc de les prendre à sa charge.

Il est proposé de faire appel à la société Atout-vert dont le devis s'élève à 5.100,70€ TTC

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le maire à signer le devis d'un montant de 5.100,70€ TTC avec l'entreprise Atout-vert.

L'assemblée délibérante  
Extrait certifié conforme :

Certifié exécutoire,  
Compte tenu de la transmission  
en Préfecture le... 15 SEP. 2020  
de la publication le... 15 SEP. 2020  
IBOS, Le... 15 SEP. 2020  
Le Maire,

Denis FEGNE



Le Maire,

